

Contrat d'engagement à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité

Entre L'AMAP "les Choucas gourmands"

SAISON 2019-2020

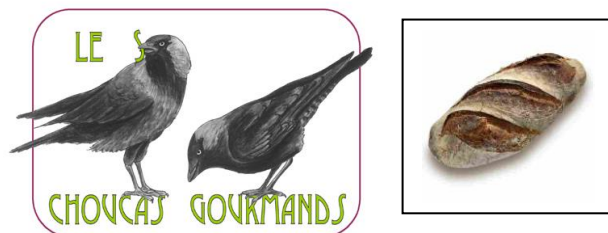
- distribution **du 8 mars 2019 à fin janvier 2020**

Tous les vendredis de 17H00 à 19H00 pendant la période de distribution des légumes. (De 18H00 à 19H00 avant cette période)

Chez Yann PIERREL :

3 bis chemin des bruyères - 88290 THIEFOSSE

Renseignements : André : 06 26 34 27 34



Et le producteur : **Grégory CLAUDEL**

23 rue de Lansauchamp

88310 Cornimont

07-70-06-19-30

laboulangedugab@gmail.com

CONTRAT DE **PAIN BIO** (MIS A JOUR LE 13 JANVIER 2019)

NOM de l'adhérent (e) :

Demeurant :

Tél : Mobile : Email :@

Formule n°1 : choix d'un ou plusieurs pains chaque semaine, sur 44 semaines en tout

Formule n°2 : choix d'un ou plusieurs pains toutes les 2 semaines, sur 22 ou 44 semaines en tout

Formule n°3 : un ou plusieurs produits le 1^{er} vendredi du mois, soit 8 livraisons en tout

Les formules sont cumulables éventuellement – Exemples de commande et Calendrier de distribution page 2

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.84 € (6.40€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 2.97€ (4.95€ le kg)	Petit épeautre 600g à 5.22€ (8.70€ le kg)	Pain de Seigle 1 kg à 5.70€	Pain sans gluten 650g à 5,82€ (8.95€ le kg)	Total Général
F1 (x 44)	Chaque semaine						X
F2 (x 22)	Semaine paire						
	Semaine impaire						
F3 (x 8)	1 fois / mois						
Sous Total / Semaine							
Si F1 : Sous Total x 44							
Si F2 : Sous Total x 22							
Si F3 : Sous Total x 8							

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR : Je m'engage à :

- produire des pains selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap.
- fournir aux abonnés (es) un panier de pain toutes les semaines, en fonction de la formule choisie.
- informer sur le fonctionnement de la boulangerie ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs (trices) pour les visites.

ENGAGEMENT DU (DE LA) CONSOMM-ACTEUR (TRICE) ADHERENT (E) :

- Je m'engage pour une saison à chercher mes pains ou à les faire retirer par un tiers. - J'adhère au principe de l'Amap et suis tenu (e) au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient (e) de partager les risques et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU (DE LA) CONSOMMATEUR (TRICE) ADHERENT (E):

- Je m'engage avec Grégory Claudel sur la base de ce contrat pour un montant de : €.
- Le paiement est effectué par 6 chèques libellés à l'ordre de Grégory CLAUDEL. Les chèques doivent tous être datés du jour du contrat. Les chèques seront mis à l'encaissement le 15 du mois, à partir du mois de mars, suivant planning page 2.

Fait àle

Le producteur : Grégory CLAUDEL

L'adhérent (e) :

**Calendrier 2019-2020 des distributions des pains
(document à conserver par l'adhérent (e))**

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	Totaux
		<u>5</u>	<i>congé</i> ^{*1}	<u>7</u>	<u>5</u>	<u>2</u>	<u>6</u>	<u>4</u>	<u>8</u>	<u>6</u>	XXX ^{*2}			8
	8	12	10	14	12	9	13	11	15	13	10			
	15	19	17	21	19	16	20	18	22	20	17			
	22	<i>congé</i> ^{*1}	24	28	26	23	27	25	29	XXX ²	24			
	29		31			30		31 ^{*3}			31			
Nbre de paniers du mois	4	3	4	4	4	5	4	5	4	3	4			44
Encaissement	Ch.1		Ch.2		Ch.3		Ch.4		Ch.5		Ch.6			

- Les dates des semaines paires sont en **gras** (22 semaines).
- Les distributions de la Formule 3 auront lieu le 1^{er} vendredi de chaque mois (dates en italique et soulignées)
- *1 Congés prévus du boulanger.
- *2 Congés de Yann. (Aucune distribution)
- *3 Jeudi, car Vendredi 1^{er} novembre
- Le calendrier sera éventuellement prolongé sur février 2019 pour tenir compte des congés non connus du boulanger.
- Les chèques seront mis à l'encaissement le 15 des mois de mars, mai, juillet, septembre, novembre, janvier.

Exemples de commande :

Amapien X

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.84 € (6.40€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 2.97€ (4.95€ le kg)	Petit épeautre 600g à 5.22€ (8.70€ le kg)	Pain de seigle 1kg à 5.70€	Pain sans gluten 650g à 5.82€ (8.95€ le kg)	Total Général
F1 (x 44)	Chaque semaine	1					448.02
F2 (x 22)	Semaine paire				1		
	Semaine impaire		1				
F3 (x 8)	1 fois / mois			1		1	
Sous Total / Semaine		3.84	2.97	5.22	5.70	5.82	
Si F1 : Sous Total x 44		168.96					448.02
Si F2 : Sous Total x 22			65.34		125.40		
Si F3 : Sous Total x 8				41.76		46.56	

Payable en 6 chèques de 74.67€

Amapien Y

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.84 € (6.40€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 2.97€ (4.95€ le kg)	Petit épeautre 600g à 5.22€ (8.70€ le kg)	Pain de seigle 1kg à 5.70€	Pain sans gluten 650g à 5.82€ (8.95€ le kg)	Total Général
F1 (x 44)	Chaque semaine						406.98
F2 (x 22)	Semaine paire	1	1				
	Semaine impaire					1	
F3 (x 8)	1 fois / mois			2	1		
Sous Total / Semaine		3.84	2.97	10.44	5.70	5.82	
Si F1 : Sous Total x 44							406.98
Si F2 : Sous Total x 22		84.48	65.34			128.04	
Si F3 : Sous Total x 8				83.52	45.60		

Payable en 6 chèques de 67.83 €